



Dénomination : V.C. Tihange-Huy A.S.B.L.
Matricule : LG 1348 / 9050
Siège social : Rue du Centre, 21 à 4500 Huy
N° d'entreprise BCE : 541 602 963
BNP Paribas-Fortis : BE78 0011 8302 0686 (GEBABEBB)

PV O.A. n°3 de la saison 2021-2022

Préambule :

Prévu le 29 Novembre 2021, pour diverses raisons liées à la pandémie Covid 19, cet O.A. a dû être reporté à plusieurs reprises. Notre souhait étant un présentiel, nous nous voyons enfin ce Mardi 11 Janvier 2022.

La séance débute par le point 5.

Présents : Nadine, Patrick, Francis, Cédric, Jennifer, André

Invités : Jean-François Galmiche

Excusées : Gaëlle

Début de séance : 19h05

1. Etat des lieux de l'activité « Colis cadeaux » (en cours du 2/11 au 15/12)

L'opération précitée, est maintenant terminée, elle nous a apporté un peu moins de bénéfice que l'an dernier, mais la situation était différente (confinement). Le résultat de celle-ci reste cependant très intéressant, en plus d'aider à maintenir les sponsors au club avec une vente plus importante de leurs produits, nous avons dégagé un bénéfice de +/- 1200€ (probablement 1400€, 3 casiers supplémentaires probablement offert). Un petit constat, la réservation via un lien n'a pas bien fonctionné, la majorité des 146 colis commandés étant sollicités par contact direct.

L'an dernier 208 colis vendus pour un bénéfice de +/- 1600 €

Peut-être modifier légèrement la formule ou le contenu l'an prochain, mais dans les circonstances actuelles avec la difficulté pour la réalisation de diverses activités certainement à reproduire.

2. L'activité « Fête du Volley » (prévue le 19 février 2022)

début de la préparation et direction à prendre en réflexion au rebond pandémie actuel

Vu l'état de la pandémie et des restrictions en matière Horeca, vu le laps de temps entre aujourd'hui et le 19 février, il est inutile de se lancer dans la préparation d'une activité telle que nous la réalisons sans être sûr qu'elle pourra avoir lieu !

L'ensemble de nos matchs étant programmés, nous ne pourrons plus les changer, la salle réservée que pouvons nous faire pour donner un plus à cette journée ?

André, va voir avec les sponsors et la Régie Sportive Hutoise, si une animation pourrait être réalisée durant nos matchs ! Sous réserve que le public puisse être admis à ce moment-là !

Président

RIGA André
Rue Ernest Malvoz 36
4500 Huy
0475/70.61.34

@ : Président@vctihangehuy.be

Secrétaire

DUBUISSON Jennifer
Rue Sous les Roches
4500 Huy
0474/75.61.14

@ : Secrétaire@vctihangehuy.be

Responsable Jeunes

@ : R.Jeunes@vctihangehuy.be

Responsable Loisirs

MALHERBE Cédric
Rue de Stavelot
4000 Liège
0494/85.79.83

@ : R.Loisirs@vctihangehuy.be

Trésorier

HOLLANGE Francis
Rue des Coquelicots 3
4577 Modave
0479/50.80.55

@ : francishollange@gmail.com



Dénomination : V.C. Tihange-Huy A.S.B.L.
Matricule : LG 1348 / 9050
Siège social : Rue du Centre, 21 à 4500 Huy
N° d'entreprise BCE : 541 602 963
BNP Paribas-Fortis : BE78 0011 8302 0686 (GEBABEBB)

3. L'appel sur la décision du CP Liège imposant des forfaits à l'équipe P4DA (état d'avancement)

De ce côté, que dire, malheureusement à ce jour toujours pas de réponse,
Voici le timing : (dossier complet consultable)

Le 03 Novembre 2021, nous recevons l'avis du CP Liège nous déclarant forfait et interdisant à deux jeunes filles (-18 ans) de passer de l'équipe de Tihange-Huy3 vers l'équipe Tihange-Huy2.

Après avoir sollicités l'avis de l'OA par divers moyens rapide, un appel sur cette décision est introduit auprès du Parquet Fédéral de la FVWB, envoi recommandé le 08 Novembre.

L'audience est fixée une première fois le 02 Décembre 2021, en raison de l'impossibilité d'accès aux salles mise à disposition, celle-ci est reportée au 21 Décembre 2021 à 18h00.

Lors de la séance du 21 Décembre 2021, le procureur a présenté, les différentes interprétations possibles et parfois les contre-indications des écrits. Le CP Liège représentés par Mrs Acthen et Greiff ont présentés la vision du CP. Le VC Tihange-Huy représenté par André a présenté sa lecture des réglementations et soulevé l'éthique sportive vu le différent traitement entre les équipes jouant dans une même série ou pas !

4. Matériel / Infrastructures / Equipements

Nos efforts en la matière de matériel comme prévu et annoncé lors de l'AG de 2019 reste relativement intéressant, divers achats de matériel ont été réalisés, nous avons pu profiter de certains avantages (un peu grâce à la pandémie), nous restons à l'affût d'opportunité et à l'écoute des entraîneurs pour des besoins directs.

Les infrastructures, nous avons obtenu d'avoir un local dans les deux infrastructures que nous utilisons, la mise en ordre de ceux-ci n'est pas encore terminée complètement mais a déjà évolué depuis la reprise, nous allons continuer dès que possible. Pour la partie générale liée à la Régie Sportive, il ne faut pas nous montrer trop exigeant pour l'instant (pas de location en 2020 et 2021), par contre nous serons au taquet dès la prochaine rentrée car la facture sera certainement plus élevée que durant la période précédant la crise sanitaire.

Les équipements, grâce à nos différents sponsors et un travail régulier auprès d'eux, nous avons pu changer les vareuses de 4 équipes durant cette saison sportive, de ce côté des efforts restent à faire, l'augmentation du nombre d'équipe, l'usure pour certains groupes et le retour à la couleur d'origine du club le jaune font qu'il nous reste 4 équipes à modifier (Cadettes – P4x2 – Loisirs 3). Les équipes Minimes et Pupilles ne sont pas concernées par ce glissement actuellement.

La proposition de notre Trésorier, pour l'achat des équipements pour la rentrée est acceptée. (inclure l'achat des équipements dans le budget)

5. Le renforcement de l'équipe OA (invitation de JF Galmiche)

Jean-François est accepté comme membre effectif avant peut être plus et une intégration complète au sein de l'OA.

En début de séance, il nous a exposé son souhait d'être présent dans la vie du club malgré le fait qu'il ne puisse probablement plus participer au jeu. Après une période de prise de connaissance et d'échange, une intégration dans l'OA pourrait être envisagée pour débiter la saison 2022-2023

Jusqu'à la rentrée de septembre, nous allons travailler en collaboration pour la réalisation de folders affiches et mise en valeur de la vision du club.

André, lui transfère diverses informations dans les prochains jours.

Président

RIGA André

Rue Ernest Malvoz 36

4500 Huy

0475/70.61.34

@ : Président@vctihangehuy.be

Secrétaire

DUBUISSON Jennifer

Rue Sous les Roches

4500 Huy

0474/75.61.14

@ : Secrétaire@vctihangehuy.be

Responsable Jeunes

Responsable Loisirs

MALHERBE Cédric

Rue de Stavelot

4000 Liège

0494/85.79.83

@ : R.Loisirs@vctihangehuy.be

Trésorier

HOLLANGE Francis

Rue des Coquelicots 3

4577 Modave

0479/50.80.55

@ : franchollange@gmail.com



Dénomination : V.C. Tihange-Huy A.S.B.L.

Matricule : LG 1348 / 9050

Siège social : Rue du Centre, 21 à 4500 Huy

N° d'entreprise BCE : 541 602 963

BNP Paribas-Fortis : BE78 0011 8302 0686 (GEBABEBB)

6. Préparation de la saison 2022-2023

Il est grand temps de s'y atteler, une recherche d'entraîneurs doit débiter, il est déjà sûr que dans l'état actuel des choses, il en faut déjà au minimum 4. (P2 – P4 – Jeunes – Loisirs).

Il n'est plus possible comme cette année d'avoir une personne seule qui porte plusieurs équipes.

Des rencontres doivent avoir lieu avec les autres équipes afin de définir l'avenir en débutant par la P1 et la P3 Messieurs.

Vu le nombre important de Jeunes au sein du club, une rencontre avec les parents doit être également envisagée à court terme ! Pas d'échéance fixée, mais il ne faut pas traîner !

Nous devons commencer à préparer et réaliser le programme sportif du club pour la saison 2022-2023, IL doit être réalisé avant le mois d'Avril pour débiter en Août. C'est en grande partie grâce à ces subventions que nous gardons l'équilibre actuellement en proposant des activités gratuites à nos membres, payantes aux externes.

Exemple : Pour cette année, nous devrions avoir dispensés 181h à 12€ = 2172 € de frais d'encadrement pour une rentrée d'environ 4500 € divisé en 3800 € de subvention Adeps, 300 € de subvention ville et 400 € d'inscription >>> Bénéfice club entre 2000€ et 2500€

7. Divers :

A) L'Assemblée Générale, depuis le passage à la gestion sur une année civile, nous la réalisons en Février, cependant les statuts nous permettent de la réaliser jusqu'au mois de Juin, l'an dernier en raison de la pandémie, avec le souhait de la réaliser en présentiel, celle-ci a eu lieu le 21 Mai.

Il me semble qu'il pourrait être judicieux de nous calquer sur l'an dernier et de l'accompagner par un moment convivial vu la non-réalisation du repas lors de la Fête du Volley.

De plus une date en Mai nous permettrait de garder un contact avec les gens jusqu'à l'éventuel Jogging de Huy qui si il a lieu serait programmé le 3 Juin.

D'un commun accord l'Assemblée Générale est fixée au Samedi 21 Mai 2022.

B) Les 50 ans du club, ceux-ci arrivent à grands pas... 2024 est proche, André devait rencontrer les anciens du club (créateur) et évoquer cela, malheureusement la rencontre prévue en Novembre a du être annulée en raison de la pandémie et de certains malades, normalement celle-ci devrait voir le jour en Février. Le souhait est que ceux-ci prennent la réalisation en charge afin de soulager l'OA.

C) Attention chèque sport ... il y a des frais prévoir ! >> Une annotation dans le ROI chapitre cotisation sera réalisée.

Clôture séance : 20h55

Pour le VC Tihange-Huy

Le Président

RIGA A.

Président

RIGA André

Rue Ernest Malvoz 36

4500 Huy

0475/70.61.34

@ : Président@vctihangehuy.be

Secrétaire

DUBUISSON Jennifer

Rue Sous les Roches

4500 Huy

0474/75.61.14

@ : Secrétaire@vctihangehuy.be

Responsable Jeunes

@ : R.Jeunes@vctihangehuy.be

Responsable Loisirs

MALHERBE Cédric

Rue de Stavelot

4000 Liège

0494/85.79.83

@ : R.Loisirs@vctihangehuy.be

Trésorier

HOLLANGE Francis

Rue des Coquelicots 3

4577 Modave

0479/50.80.55

@ : franchollange@gmail.com